

Questions orales

est-il disposé à prendre aujourd'hui afin de remédier à cet incroyable gâchis?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai répondu tout à l'heure à la même question de la part du chef de l'opposition. Encore une fois, la grande majorité des opérations navales canadiennes se font sous pavillon étranger, et elles sont soumises à ce moment-là aux ententes internationales qui sont signées par le Canada. Quant au transport sous pavillon canadien, encore une fois, tous les navires qui transportent du pétrole sont contrôlés: 25 p. 100, qui est un objectif qu'on poursuit sur le plan international. Actuellement, nous nous orientons vers cet objectif. Alors, je pense que les mesures sont prises. Mais encore une fois, la section des gardes côtières canadiennes et la section de marine de Transports Canada, continuellement au niveau de la technologie, et au niveau également de ces opérations, tentent d'améliorer la situation et vont continuer à le faire. Encore une fois, le Vérificateur général a relevé un certain nombre de situations potentielles auxquelles le gouvernement tente de répondre et va continuer de tenter de répondre.

[Traduction]

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, si le ministre se fiche de ses pêcheurs comme de ceux et celles qui servent dans la marine marchande, il ne peut pas ne pas se soucier des quelque 20 millions de Canadiens qui comptent sur le service de traversiers des côtes est et ouest.

Dans son rapport paru aujourd'hui, le vérificateur général exprime une inquiétude sincère au sujet de la sécurité des navires et principalement de l'absence de plans détaillés de gestion des risques et de l'habitude incroyable de tenir des inspections annuelles préarrangées. Le ministre affectera-t-il dès aujourd'hui les ressources nécessaires pour rectifier cette situation intolérable, ou se contentera-t-il d'attendre passivement qu'il y ait un désastre ou une perte de vies?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, les inquiétudes de mon ami sont réelles, car il y a des risques. Je l'assure en même temps que le ministère des Transports, par l'entremise du secteur maritime et de la garde côtière, revoit constamment les règlements. Nous les améliorons, et nous prévoyons toujours les ressources dont nous avons besoin pour atteindre nos objectifs. Mais ce sera fait à la lumière du rapport du vérificateur général.

• (1440)

Je suis ravi de signaler l'excellente réputation dont jouit la garde côtière canadienne pour la façon dont elle applique les règlements, et elle continuera de les appliquer aussi bien.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. A la page 473 de son rapport, le vérificateur général note qu'un navire étranger transportant des marchandises dangereuses peut facilement entrer dans les eaux canadiennes dans les Maritimes, sans relâcher dans un port canadien, puis franchir toute la voie maritime du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs sans avoir de chances sérieuses d'être soumis à une inspection visant à s'assurer qu'il respecte la réglementation internationale sur la sécurité des navires. Le vérificateur disait, à la page précédente de son rapport, que seulement 7 à 8 p. 100 des navires étrangers étaient effectivement inspectés.

Le gouvernement est-il disposé à fournir le personnel et les ressources nécessaires pour veiller à ce que les navires qui transportent des marchandises dangereuses, pas nécessairement du pétrole, soient inspectés avant d'entrer et de naviguer dans les eaux canadiennes? Le ministre peut-il nous donner l'assurance que ce sera fait?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à cette question deux fois. J'ai dit que, en vertu des règles internationales régissant le transport, nous essayons d'atteindre un objectif de 25 p. 100. Il est vrai que l'inspection se limite actuellement à 7 ou 8 p. 100 des navires. Cependant, nous avons signé l'accord, nous avons accepté les règles et nous avançons dans cette direction. *C'est exactement ce que nous faisons.* Je peux vous donner l'assurance que c'est exactement ce que nous faisons. Ce n'est pas une question de ressources, il s'agit plutôt d'un accord international que nous avons l'intention de respecter.

* * *

PRÉSENCE A LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune d'une délégation parlementaire du Royaume-Uni, dirigée par la députée Marion Roe.

Des voix: Bravo!

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Angus: Monsieur le Président, en réponse aux remarques du ministre, je tiens à signaler que, à la même page, le vérificateur général affirme que la garde côtière n'a pas de plan d'ensemble pour atteindre l'objectif de